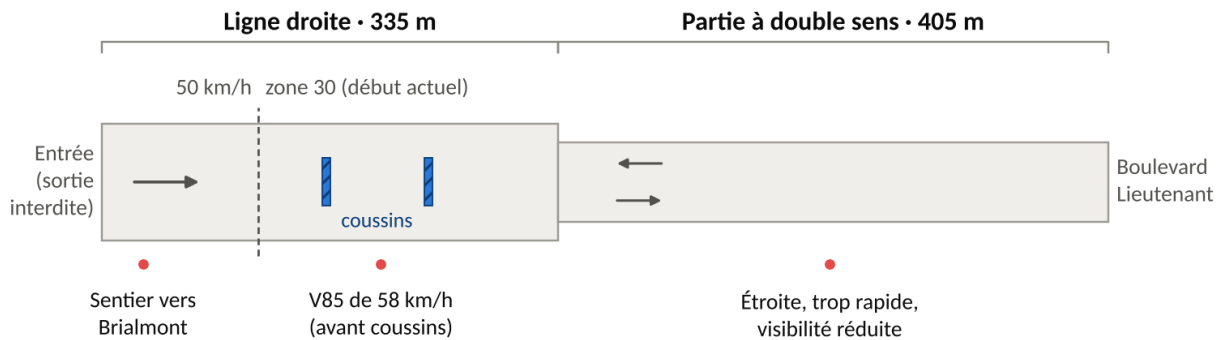


Une rue plus sûre, de l'entrée au boulevard Lieutenant

Des riverains préparent une demande à la commune d'Esneux pour modérer la vitesse et rendre la rue praticable par tous, poussettes et fauteuils roulants compris. Plus nous serons nombreux à la soutenir, plus elle aura de poids.



Aucun trottoir praticable en poussette ou en fauteuil roulant sur toute la longueur · schéma sans échelle

58 km/h

dépassés par 15 % des conducteurs au milieu de la ligne droite, en zone 30 (mesure faite avant les coussins)

0

trottoir praticable en poussette ou en fauteuil roulant, de l'entrée de la rue au boulevard Lieutenant

165 m

sans aucun dispositif avant le premier coussin

Ce que nous demandons

Dès maintenant

- une **nouvelle mesure de vitesse**, dans la ligne droite et dans la partie à double sens ;
- la **zone 30 dès l'entrée de la rue**, au lieu de 115 m plus loin ;
- des **rétrécissements provisoires** dans la ligne droite, avec priorité à ceux qui descendent.

Lors d'une future réfection

Aucun travail n'est annoncé : nous demandons qu'il soit programmé.

Ligne droite

- un **trottoir de 1,5 m**, avec quelques places de stationnement ;
- une **chaussée pavée** et des coussins réguliers.

Partie à double sens

- une **zone résidentielle** (20 km/h) de plain-pied : piétons sur toute la largeur, voitures des riverains à l'abri sur des places marquées.

Comment nous soutenir

1. **Lisez le dossier complet** (études, plans) sur avenuedelagrotte.be ou via le QR code.
2. **Signez la feuille de soutien** que vous présentent vos voisins.
3. **Partagez vos remarques** : elles peuvent encore améliorer le dossier.

Contact : contact@avenuedelagrotte.be, Julien Henrard ou les voisins qui vous présentent ce document. Les noms, adresses et signatures servent uniquement à appuyer cette demande auprès de la commune.



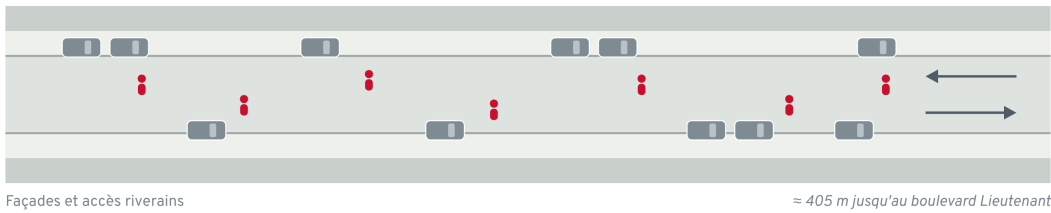
Dossier complet

La partie à double sens, aujourd'hui et demain

Aujourd'hui Trop vite pour une rue si étroite : les riverains mettent leur voiture à l'abri sur le trottoir.

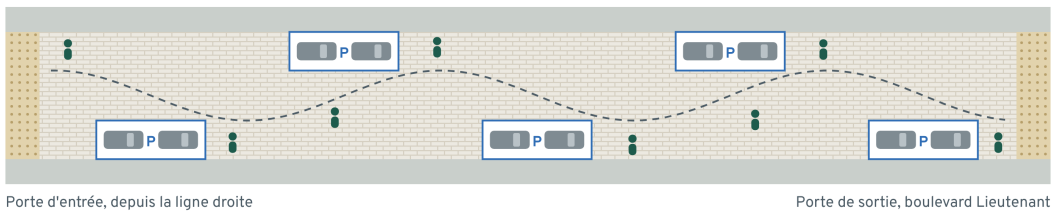
Trop vite pour la largeur, visibilité très mauvaise en montant

Voitures mises à l'abri sur le trottoir



Notre proposition Une zone résidentielle de plain-pied, après une réfection complète.

Zone résidentielle, 20 km/h : les piétons peuvent utiliser toute la largeur



- | | | |
|---------------------------------------|--|--------------------------------|
| Revêtement pavé de plain-pied | Porte d'entrée ou de sortie | Place de stationnement marquée |
| Voiture garée | Façades et accès riverains | Trajectoire des voitures |
| Piétons sur la chaussée (aujourd'hui) | Piétons sur toute la largeur (proposition) | |

Principe d'une zone résidentielle de plain-pied. Schéma sans échelle ; le nombre et la position des places seraient à définir avec les riverains. Le dossier complet contient aussi les plans de la ligne droite.

Et pour vous, concrètement ?

Pourrai-je encore me garer ?

Oui. Dans la ligne droite, seules quelques voitures stationnent aujourd'hui le long des 300 m : quelques places aménagées le long du trottoir suffisent. Dans la partie à double sens, beaucoup de riverains garent aujourd'hui leur voiture sur le trottoir pour éviter qu'elle soit accrochée. Des places marquées, définies avec eux, la mettraient à l'abri sans qu'ils doivent monter sur le trottoir.

Et les ambulances, les pompiers, les bus déviés pendant le carnaval ?

Les coussins berlinois sont conçus pour que les véhicules larges les chevauchent sans être secoués ; seules les voitures doivent monter dessus. Leur largeur serait validée avec la zone de secours.

Est-ce que je serai ralenti en voiture ?

Un peu, comme tout le monde : c'est le but. Parcourir la ligne droite à 30 km/h prend une quarantaine de secondes, contre une vingtaine à 58 km/h.

Quand cela se fera-t-il ?

Les premières mesures (nouvelle mesure de vitesse, zone 30 dès l'entrée, rétrécissements provisoires) sont rapides et peu coûteuses. L'aménagement complet dépendra de la réfection de la rue.

Sur quoi reposent ces propositions ?

Sur la mesure de vitesse faite dans la rue, sur des études menées en Belgique, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, et sur les règles en vigueur. Le dossier complet propose une variante entièrement conforme aux règles actuelles, et une variante plus efficace si la commune et le SPW acceptent l'exception que les textes prévoient.